



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CRISTOPHE D'ARTHABASKA

OBJET : CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2023


## AVIS PUBLIC

Aux personnes et contribuables de la Municipalité  
de Saint-Christophe d'Arthabaska

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil a adopté à la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2022 le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023 en vertu de l'article 148 du Code municipal.

SÉANCES à 19 h 30
Lundi 16 janvier
Lundi 6 février
Lundi 6 mars
Lundi 3 avril
Lundi 1 <sup>er</sup> mai
Lundi 5 juin
Lundi 3 juillet
Lundi 14 août
Mardi 5 septembre
Lundi 2 octobre
Lundi 6 novembre
Lundi 4 décembre

DONNÉ À SAINT-CRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2022.

  
Me Katherine Beaudoin, avocate  
Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Beaulac-Garthby, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en le diffusant sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 1<sup>er</sup> novembre 2022.

  
Me Katherine Beaudoin, avocate  
Directrice générale et greffière-trésorière